



Décision de la Maire N° 2025-013

Nos réf : SR/HT/DB/HG

Objet : Signature de conventions de mise à disposition de locaux et/ou d'équipements sportifs municipaux avec les associations suivantes :

Dinamic Gym ; Crazy Tiag's ; Karaté ; USB ; Tennis de table ; Hand Ball ; Basket Club ; Volley Club ; GVF ; AMB ; Arts et Artisanats ; Les Esprits Geeks ; Passion Karaoké ; BadBavans.

La Maire de la Commune de Bavans – 25550

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2122-22 et L.2122-23 ;
- Vu la délibération n°37/2020 en date du 11/06/2020 (Sous-Préfecture le 11/09/2020) par laquelle le Conseil Municipal de Bavans (25550) a délégué à son Maire, et pour la durée de son mandat, une partie de ses attributions en la chargeant de prendre les décisions qui s'imposent à l'égard de toutes les matières énumérées à l'article 2122-22 et dans les conditions prévues à l'article L2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Considérant que Madame la Maire est autorisée à décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas 12 ans ;

DÉCIDE

Article 1^{er} : La signature de conventions (convention type en annexe) de mise à disposition de locaux et/ou d'équipements sportifs municipaux à titre gratuit, du 01/10/2025 au 30/09/2026 aux associations listées ci-dessous :

Association	Gymnase Bel-Air	Salle Omnisports	Maison des Associations
Dinamic Gym	x		Salle 10
Crazy Tiag's			Salle 10
Karaté	x		
USB		x	
Tennis de table	x		
Hand Ball		x	
Basket Club		x	
Volley Club		x	
GVF		x	
AMB		x	
Arts et Artisanats			Salles 4 et 6
Les Esprits Geeks			Salle 6
Passion Karaoké			Salle 4
BadBavans		x	

Article 2 : La présente décision sera inscrite au registre des délibérations de la Commune qui aura à en connaître lors de sa prochaine séance.

Expédition en sera adressée à Monsieur le Sous-préfet de Montbéliard.

Envoyé en préfecture le 30/09/2025

Reçu en préfecture le 30/09/2025

Publié le

ID : 025-212500482-20250922-DECISION2025013-CC



Fait à Bavans le 22/09/2025

**La Maire,
Sophie RADREAU**



Décision certifiée exécutoire
Publiée sur papier le : 30/09/2025
Publiée sur site internet le : 01/10/2025



Mairie de Bavans – 1 Rue des Fleurs – 25550 BAVANS

Tél. 03 81 96 26 21

E-mail : mairie.bavans@bavans.fr – site internet : www.bavans.fr

